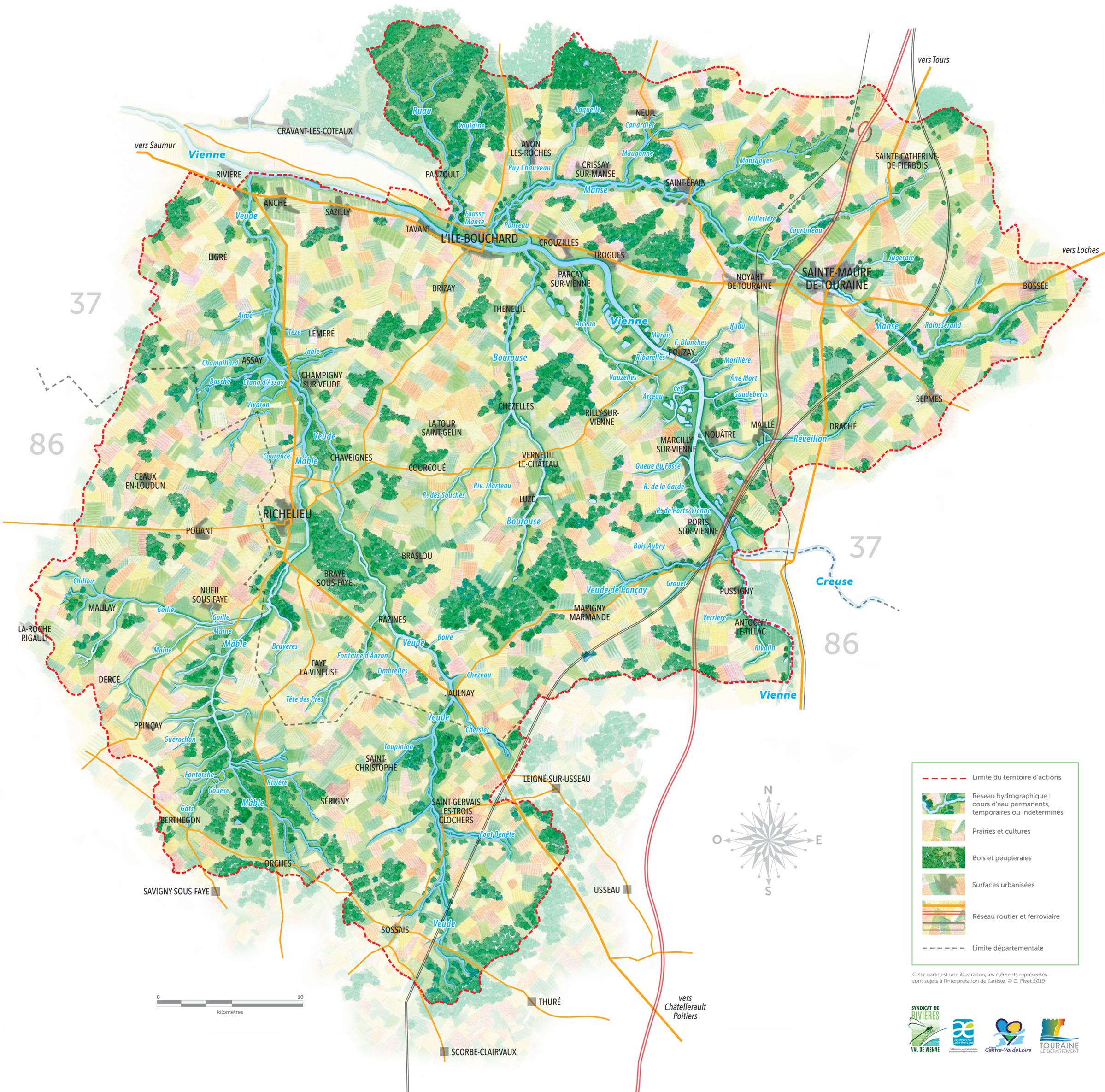


TERRITOIRE D' ACTIONS DU SYNDICAT DE RIVIÈRES VAL DE VIENNE



- - - Limite du territoire d'actions
 Réseau hydrographique : cours d'eau permanents, temporaires ou indéterminés
 Prairies et cultures
 Bois et peupleraies
 Surfaces urbanisées
 Réseau routier et ferroviaire
- - - Limite départementale

Cette carte est une illustration, les éléments représentés sont sujets à l'interprétation de l'artiste. © C. Pivet 2019

